

M. de Luyckhem

S. A. Madame Copie

A Londres le 27 Juin 1664.

J'eus l'honneur d'informer V. A. par ma dernière  
du 20<sup>e</sup> comme le Roy avoit gousté et approuvé  
la proposition que je m'estois avancé à luy  
faire pour un Acte du Sceau Privé, toute mon  
industrie a tendu depuis à faire tomber  
mess<sup>rs</sup> le Grand Chancel<sup>er</sup> et le grand Thes<sup>or</sup>  
dans le mesme Sentiment. Avec le premier  
j'ay reussi en sorte au moyen de mes instances  
un peu empesché sur l'Etat present de la  
maison, qu'encor disoit il, que la chose  
n'estoit pas de sa fonction. il estoit fort  
content de nous y servir. et mesmes de fortifier  
le Roy dans ceste Resolution. Au second,  
que je craignois le plus, n'estant pas person-  
nage de fort joiitale presence, j'ay si bien  
faict ma Cour, que me donnant à dîner  
en son hostel, ou tout est fort magnifique,  
il s'est chargé de secorder sincerement la  
chose auprès du Roy, estant bien a sseure,  
ce dit il, qu'il n'y a chose au monde que  
S. M. puisse faire pour le Prince son  
nepveu, qu'elle ne le fasse de grand coeur  
et de mesme que Si. S. A. estoit son propre  
enfant. Ce qu'elle faict paroistre à ses



Ministres en toutes occasions, que d'ailleurs au si  
je doibs tenir pour chose certaine, qu'à la dernière  
session du Parlement le Roy eust esté fort  
content de proposer nos jnterests, mais que  
chascun luy conseilloit de laisser partir les  
Membres dans la bonni humeur ou ils estoient,  
et que sans aucune doubte on entreprendroit  
la chose à la session de novembre.

Après avoir ainsi disposé ces mylords il est  
question de s'en retourner à la Source, et presser  
le Roy de mettre la chose en train, C'est ce  
que je vien de faire tout presentement aijant pris  
le Roy au sortir de son disné, ou il n'y avoit  
que luy et la Reine dans sa chambre. S. M.  
m'a t'esmoigné d'estre bien satisfaite de ce  
que j'avoij tracté avec lesd<sup>ts</sup> mylords, et pour  
sa responce m'a repeté que cela sera faict  
asseurement. C'est dequoy a cest heure je  
doibs aller informer mesd<sup>ts</sup> mylords, et ainsi  
je cours dans ce cercle comme l'Asne au  
Moulin.

En mesme temps j'ay prié le Roy de me dire  
ce qui luy sembloit des affaires d'Orange, et  
quels ordres il avoit jntention de donner là  
dessus à son Ambass<sup>r</sup>, Il m'a respondü



qu'il falloit en c'est affaire continuer de faire tout  
ce qu'on pouvoit, qu'il en avoit parlé a M. de  
Comminges, et qu'encor une autre fois il le  
feroit. Je luy ay representé que c'est là de puis  
qu'on aura à prendre ses mesures, et à juger  
s'il sera à propos de me l'envoyer en France,  
ou bien d'abandonner la chose: Cela ne seroit  
pas bien, a repliqué le Roy. Cependant  
il est bien aisé à connoître icy, qu'au moins  
tant qu'on est dans le doute, sçavoir si nous  
aurons Guerre ensemble ou non, on n'a garde  
de se brouiller avec le France, pour si peu de  
chose: Mesme quand ce doute de Guerre  
cesseroit, je ne voy pas qu'on s'anime icy avec  
tant de chaleur contre l'injustice de la  
France, que feroit bien M. le Chancel<sup>r</sup> et  
Mylord Colles.

Ce qui met M. le Secret<sup>re</sup> Bennet, dans  
une autre opinion. à sçavoir, qu'il faudroit  
s'estudier à sortir d'affaire par quelque expe-  
dient que ce puisse estre, et donner moyen  
au Roy de France de nous contenter sans  
prejudice de ce point d'honneur, qu'il pose  
dans son obstination. M. de Comminges  
que j'ay amplement entretenu sur le tout,



jugé à peu près de mesme, que ce n'est pas chose  
digne à brouiller deux grands Rois, et qu'il  
faut chercher un expedient à en sortir de bonne  
grace. Il dit qu'en effect ce Roy icy luy  
en a parlé serieusement, mais avec retenue  
et discretion: dequoy il auoit donné advis  
fidelement à son maistre, me promettant fort,  
de vouloir y couper de tout son pouuoir: ne  
trouuant aucune replique à ce que je luy repre-  
sente par trente argumens du tort que le  
Roy son maistre fait plus tost à soy mesme  
qu'à S. A. suivant le jugement des plus  
sages ministres à la Cour de France.

V. A. void par tout ce que dessus à quoy nous  
en sommes, et par les raisons que j'ay eü  
l'honneur de luy citer pas cy deuant, n'aura  
point de peine à juger quel est mon sentiment  
sur le tout: mais ce sentiment n'est pas  
une piece à mettre en jeu.

C'est à moy à attendre quel sera celui de V. A. et  
dequels ordres elle aura agreable de m'honorer  
pour l'auenir.

Je me produis deuant la Reine avec beaucoup  
de scrupule, tant que ces miserables portraits



ne sont arrivés. M. Buseto m'a mandé qu'ils  
devoient venir par la prochaine Barque  
des Paquets. ce que je souhaite extrêmement  
et V. A. ne scauroit croire, comme ceste  
representation du Prince poutra servir icy  
à enflammer les bonnes Volontez pour  
ses Interests.

M. l'Amb: Goch, qui est icy en estime de  
grande Probité, et par là bien voulu à la Cour.  
vid le Roy en particulier le lendemain de  
son arrivée. Les plus sages et discrets se  
promettant beaucoup de bien de son negotiation,  
En voyant les grande qu'il n'a pas tant occasion  
de frequenter que moy en ce caractere icy,  
je pense rendre plus de service à ma Patrie,  
que, peut estre, on ne le voudroit croire.

L'ardeur insensée du peuple est terrible contre  
nous, mais le Roy est Sage, et n'en veult  
pas legerement à nos gens, qu'il aime d'en-  
tiere affection. ayant apptis à les connoistre  
en ses adversitez. Le Duc de York mesme,  
qu'on croid ne pouvoir empescher d'aller en  
personne à ceste Guerre, proteste de ne la  
Souhaitter point. mais qu'on s'entende en



raison et amitié. Ils furent hier ensemble —  
faite l'aveüe de leurs vaisseaux equipper et en  
equippage à Phattam. Au retour je dis au  
Duc, que j'esperoij qu'on les employeroit contre  
les ennemis, et non pas contte les amis. Et  
moy, aujsi, respondit, il. /



semble —  
er et en  
lis au  
it contre  
s. Et —



